

Le rôle de l'élément démographique dans la planification de l'immigration au Canada

The Role of the Demographic Component in Canada's Immigration Planning

El role del elemento demográfico en la planificación de la inmigración en Canadá

Daniel Kubat

Volume 15, Number 2, octobre 1986

La décroissance démographique et ses implications

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/600597ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/600597ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Kubat, D. (1986). Le rôle de l'élément démographique dans la planification de l'immigration au Canada. *Cahiers québécois de démographie*, 15(2), 253–265.
<https://doi.org/10.7202/600597ar>

Article abstract

The new direction in Canadian immigration is to increase the intake of independent skilled and educated immigrants. It needs to be argued that at least one opportunity for an increase in fertility is foregone by doing so. Namely, the "thin" birth cohorts of recent decades will be "fattened" by immigration so that the incentives for having children on the strength of perceived opportunities for the children may disappear. Immigrants who may have a fair fertility as well as an optimism as to their own and their children's future are likely to remain ineligible for admission to Canada.

Le rôle de l'élément démographique dans la planification de l'immigration au Canada

Daniel KUBAT*

Il y a quelques années, un démographe américain réputé et spécialiste de l'immigration internationale, remarquait, non sans malice, que la Loi canadienne sur l'immigration comprenait une clause spécifique permettant d'inclure des considérations démographiques lors de la fixation des objectifs annuels d'immigration (Bouvier, 1981:13). Il faisait allusion à la section 7 de la Loi sur l'immigration, par laquelle le ministre responsable de l'immigration internationale est tenu de déposer devant le Parlement, le 1er novembre ou peu après, les objectifs annuels d'immigration. Ces objectifs entrent en vigueur à partir de l'année civile suivante. Le ministre doit préciser «(a) le nombre d'immigrants que le gouvernement du Canada juge approprié d'admettre au cours d'une période donnée; et (b) la façon dont on a tenu compte des considérations démographiques dans la détermination de ce nombre» (Emploi et Immigration, 1985b).

Dans le Rapport annuel de 1985 déposé devant le Parlement, on fait pour la première fois spécifiquement allusion aux besoins démographiques comme raison pour hausser les quotas d'immigration. L'admission prévue de «requérants indépendants ayant ou non des parents résidant au Canada» devait faire passer de six à plus de douze mille le nombre d'immigrants (économiquement) indépendants, sans compter leurs dépendants (Emploi et Immigration, 1985a). Les quotas pour les autres catégories d'immigrants, c'est-à-dire les membres des familles ayant des proches parents résidant au Canada, les réfugiés, les entrepreneurs, les parents parrainés et les retraités, devaient demeurer stables, élevant ainsi le quota total d'immigrants à environ 120 000.

C'est l'inquiétude concernant l'avenir de la croissance démographique au Canada qui déclencha l'augmentation des quotas d'immigration, et c'est de cette inquiétude qu'il est question dans cet article. Signalons que ce sont des considérations liées au marché du travail qui, dans les années précédentes, avaient servi de raison pour réduire l'admission d'immigrants

* Department of Sociology, University of Waterloo, Waterloo (Ontario).

indépendants. Les autres catégories restaient soumises à des forces exogènes, principalement les demandes pour la réunion des familles, les demandes d'asile et les requêtes de statut de réfugié. En réalité, seule la catégorie des immigrants indépendants et des parents parrainés, soumise à des critères d'admissibilité tels que stipulés dans divers règlements régulièrement mis à jour, laisse une quelconque marge de manoeuvre pour modifier le volume d'immigration (Emploi et Immigration, 1985c).

LES PREMIÈRES LOIS SUR L'IMMIGRATION ET LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

Toute la législation antérieure sur l'immigration, depuis la première Loi sur l'immigration promulguée moins de deux ans après l'établissement de la Confédération, en passant par les deuxième et troisième Lois promulguées respectivement en 1910 et en 1952, n'était qu'un résumé codifié des divers règlements et arrêtés ministériels par lesquels les gouvernements d'alors contrôlaient l'immigration au Canada. Jusqu'en 1967, l'objectif principal des dispositions législatives consistait à définir avec une précision croissante, d'une part les catégories prohibées d'immigrants, et d'autre part les catégories d'immigrants qui convenaient le mieux au Canada en termes de caractéristiques nationales et culturelles. Ceux qui avaient une santé délicate ou qui avaient une réputation morale douteuse, et ceux dont on estimait que la race, la culture, voire l'expérience climatique, les rendaient inadaptables aux conditions canadiennes, ceux-là avaient tendance à être rejetés. Le libellé de chaque exclusion était cependant suffisamment prudent pour ne pas offenser les pays dont on voulait décourager l'immigration mais avec lesquels le Canada soit gardait des liens commerciaux importants soit partageait un lien commun avec la couronne britannique. L'exclusion la plus choquante fut sans doute celle des Asiatiques, exclusion qui entre 1924 et 1947 fut sanctionnée par une loi, tout en étant en usage bien avant et même quelque temps après ces dates (Kubat, 1984). Toutes les clauses concernant l'immigration étaient destinées (abstraction faite des exclusions) à favoriser le peuplement des vastes étendues du Canada.

LE PEUPLEMENT DU CANADA ET L'ACCROISSEMENT NATUREL DE LA POPULATION

Le peuplement du Canada fut un succès. La population augmenta très rapidement à la fois par accroissement naturel et par immigration. En ce qui concerne l'immigration, plus de onze millions d'immigrants furent enregistrés pendant le siècle qui a suivi l'établissement de la Confédération, même si sans doute plus

de la moitié de ces immigrants ont quitté le pays plus ou moins rapidement après leur arrivée (Kubat et Thornton, 1974). L'immigration devint une tradition fermement établie, et avec celle-ci se renforça la conviction que l'immigration continuerait indéfiniment. On ne voyait simplement pas de motifs justifiables pour que s'arrête la chaîne migratoire, par définition infinie.

Le premier ralentissement de la croissance démographique du Canada se produisit pendant la décennie de la «grande crise»; par la suite, la seconde guerre mondiale empêcha toute migration internationale importante. Pendant cette période, la fécondité diminua, ce qui, conjointement à une migration internationale nette devenue négative, alarma les démographes rendus inquiets par l'idée des changements imminents dans la croissance de la population canadienne. Jugeant que la fécondité pourrait baisser au point de ne plus pouvoir remonter au niveau initial, et ne prévoyant pas encore une augmentation de la longévité, les démographes préoyaient avec tout le sérieux du monde que la population du Canada n'avait aucune chance de dépasser les quinze millions d'habitants, chiffre que l'on ne pourrait d'ailleurs pas atteindre avant la dernière décennie du siècle.

Une étude importante, fondée aussi bien sur le recensement de 1941 et les registres de l'état civil et de l'immigration que sur des comparaisons avec l'évolution démographique de l'Europe, confirma ce pessimisme nouveau et cette sombre vision à propos des limites de la croissance démographique du Canada (Charles, 1948). Comme on pouvait s'y attendre, il n'y eut face à ces prévisions ni réponse nataliste ni réponse pro-immigration. Le temps que l'étude paraisse, la fécondité avait déjà commencé à remonter, et la perspective d'une large vague d'immigrants fuyant une Europe ravagée par la guerre brillait à l'horizon. Toute préoccupation gouvernementale à propos de la croissance démographique future du Canada, devenait superflue. Le recensement de 1961 permit de constater que la population du Canada avait dépassé les 18 millions d'habitants. L'augmentation de près de sept millions d'habitants observée depuis 1941 se décomposait en un gain de plus de cinq millions dû à l'accroissement naturel et un apport de près de deux millions provenant de l'immigration européenne.

LE DÉCLIN DE LA FÉCONDITÉ ET LES NOUVEAUX PAYS D'ORIGINE DES IMMIGRANTS

L'enthousiasme procréateur des Canadiens commença à faiblir vers la fin des années 1960. Le nombre de naissances diminua, passant d'environ 475 000 en 1961 à quelque 362 000 en 1971. Le taux global de fécondité, qui s'élevait en 1957 à environ 118 naissances vivantes pour 1000 femmes en âge de procréer (15-49 ans), baissa de moitié en 17 ans pour atteindre environ 60

pour mille dès 1974. Durant ces années où le déclin de la fécondité se confirmait, les préoccupations à l'égard de «l'explosion» démographique et des problèmes écologiques étaient très vives, ce qui rendait cette baisse désirable. Il en était particulièrement ainsi depuis que le gouvernement canadien avait révisé profondément sa politique d'admission des immigrants en lui donnant une plus grande ouverture mondiale par l'instauration d'un processus de sélection qui ne fait pas intervenir la race, la citoyenneté ou le pays d'origine.

La redéfinition de la politique d'admission des immigrants fut exposée dans le Livre blanc (*Manpower and Immigration*, 1966), où les besoins en termes d'immigration étaient redéfinis, les colons faisant place à une main-d'oeuvre urbaine instruite, qualifiée pour des activités industrielles et professionnelles. La possibilité qu'une telle population puisse s'abstenir de procréer et renforcer éventuellement le vieillissement de la population canadienne semble être passée inaperçue. Les Règlements sur l'immigration de 1967 reflétaient cette nouvelle philosophie; il en est résulté que le nombre d'immigrants venant des pays d'origine traditionnels, tels les Îles Britanniques, l'Europe et les États-Unis, est devenu une fraction réduite de l'immigration totale.

Le Livre vert sur l'immigration (CIPS, 1974) qui suivit était en fait un recueil de propositions et de documents de recherche préparatoires à la loi globale sur l'immigration. Les seules conditions à l'immigration étaient celles relatives aux besoins du marché du travail et, le cas échéant, aux besoins démographiques du pays. La loi de 1976 sur l'immigration (loi C-24) reçut la sanction du Gouverneur général et entra en vigueur le 10 avril 1978. La loi est remarquable en raison de la clause reconnaissant les réfugiés comme une catégorie particulière de personnes admissibles, même si les critères de leur admission ne diffèrent pas de ceux mentionnés pour la catégorie des immigrants économiques, c'est-à-dire indépendants, qui entrent dans le groupe des travailleurs sélectionnés. Étant donné que, tout naturellement, la catégorie des travailleurs sélectionnés était la seule entièrement dépendante des fluctuations du marché, celle-ci s'est vue la plus affectée par la réduction du nombre d'immigrants estimée nécessaire au début des années 1980. Les immigrants indépendants passèrent de 33 678 en 1982 à 13 176 en 1983 et à 12 243 en 1984 (*Emploi et Immigration*, 1985b).

L'IMMIGRATION COMME SUPPLÉMENT NÉCESSAIRE À LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

Les projections de fécondité faites pas plus tard qu'en 1969 s'avéraient encore assez optimistes, si croissance coïncide avec optimisme. L'hypothèse de fécondité la plus basse voulait que l'indice synthétique de fécondité soit égal à 2,2, et ce jusqu'en 1984 (Romaniuk, 1970). Ce niveau de fécondité permettait à la population canadienne de se stabiliser à un effectif d'environ 30 millions d'habitants en l'an 2000, et ce sans tenir compte de l'immigration dont on prévoyait qu'elle se maintiendrait aux environs de 100 000 personnes annuellement. Ce chiffre fit l'objet d'un vaste consensus lors du processus de consultation préalable à la fixation des objectifs annuels d'immigration. Aujourd'hui, des chercheurs universitaires¹ sont associés à ce processus de consultation, en plus des représentants des nombreux bureaux du ministère de l'emploi et de l'immigration. Le chiffre de 30 millions d'habitants est recommandé de façon précise dans le second rapport du Comité permanent de la Chambre des Communes sur la main-d'oeuvre, l'emploi et l'immigration. Ce rapport fut déposé devant le Parlement le 1er avril 1985 (Emploi et Immigration, 1985a). Cependant, pour atteindre la croissance désirée avec le niveau actuel de fécondité, le nombre d'immigrants admis doit augmenter, sinon on assistera à une baisse démographique vers le début du siècle prochain et la population ne pourra pas atteindre le chiffre de 30 millions.

En 1985, on enregistrait un indice synthétique de fécondité de 1,7. L'immigration nette actuelle est estimée à environ 50 000. La structure par âge et sexe de la population canadienne d'aujourd'hui permet d'assurer une croissance de la population pour les vingt prochaines années, même si cette croissance produira une population considérablement plus âgée et donc d'un âge moyen élevé, situation qui peut être considérablement exacerbée par l'immigration actuelle. Éventuellement et à long terme, la population, si elle restait soumise à un régime de fécondité n'assurant pas son remplacement, se stabiliserait à un chiffre trop bas pour qu'on puisse même l'envisager. Heureusement, une projection mathématique à long terme est politiquement sans intérêt.

-
1. Les résultats des consultations avec les chercheurs universitaires ont été résumés dans cinq rapports soumis par Jacques Henripin (décembre 1984), William L. Marr (décembre 1984), Howard Addelman (décembre 1984), Leszek A. Kosinski (mars 1985) et William L. Marr (mars 1985), couvrant les principales disciplines des sciences sociales. Les rapports faisaient partie de la première étape du processus de consultation.

Les projections les plus récentes de Statistique Canada, qui prennent en compte les données de 1983 et s'étendent jusqu'en 2006 au niveau provincial et 2031 au niveau national, considèrent un indice synthétique de fécondité de 1,4 comme l'hypothèse la plus faible et retiennent un apport annuel net de 50 000 personnes pour l'immigration (George et Perreault, 1985). Un tel scénario donne une population maximale de 28 millions, un chiffre qui est inférieur au niveau désiré de 30 millions.

S'il était prouvé que la fécondité restera constante au niveau actuel, alors la décroissance de la population serait inévitable. Sans doute, les performances des projections démographiques se sont révélées décevantes, même pour les projections à court terme. Néanmoins, n'importe quel niveau de fécondité inférieur à celui assurant le remplacement de la population implique que l'immigration soit le seul levier disponible pour une politique démographique. En effet, les pyramides des âges de la population actuelle sont déjà suffisamment «carrées» pour qu'une augmentation de la population par allongement de la longévité ne puisse être tenue pour désirable.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR POUR UNE POPULATION DÉCROISSANTE

Il n'y a aucun pays, à l'exception de la Chine, qui poursuit intentionnellement une politique de décroissance de sa population, et ceci pour plusieurs raisons : (a) un chiffre élevé de population est censé servir de base au pouvoir politique; (b) des économies d'échelle sont, peut-être erronément, associées à la taille de la population; (c) la décroissance naturelle entraîne une structure par âge telle que la dépendance (économique) des personnes âgées constitue un sérieux défi pour la redistribution de la richesse; et (d) une philosophie de la décroissance conduit à une mentalité de vieillards résidant dans de vieilles maisons et ressassant le passé, pour reprendre sommairement les termes du doyen des démographes français, Alfred Sauvy.

Parmi les raisons mentionnées, le vieillissement de la population se démontre le plus aisément. Les projections démographiques actuelles pour le Canada indiquent qu'avec un indice synthétique de fécondité de 1,4 et avec une immigration nette maintenue constante à 50 000, l'âge médian qui est actuellement de 30 ans passerait à 41 ans en l'an 2006 et à 48 ans en l'an 2031 (Georges et Perreault, 1985). La question de savoir jusqu'à quel point une faible immigration pourrait corriger cette distorsion, dépend de la définition de la politique d'immigration en termes de critères de sélection des immigrants. Il semble cependant que la pyramide des âges des immigrants a tendance à être similaire à celle de la population totale. Il faut néanmoins admettre que le vieillissement de la population sera

nécessairement renforcé jusqu'à ce que la population ait atteint un état stable, dans la mesure où une telle stabilité puisse exister réellement. De toute façon, rares sont les sociétés ou les nations administrées par un gouvernement élu qui n'ont pas une vue à court terme de leur politique, et ceci inclut la politique démographique. Une distorsion dans la structure par âge qui fait qu'un cinquième de la population totale a 65 ans et plus, n'est pas une perspective intéressante. Comme l'a déjà remarqué le démographe américain Kingsley Davis, si les gens avaient le choix d'être entourés par des enfants ou par des vieillards, ils choisiraient les enfants. Ou encore, pour ajouter le point de vue de Sauvy, sans enfants il n'y a pas d'avenir (Sauvy, 1969). Au Canada, ce point de vue existe aussi (Henripin, 1981).

MOYENS POLITIQUES DE CONTRÔLE DÉMOGRAPHIQUE

Les tentatives pour augmenter la fécondité par des moyens politiques apportent rarement de bons résultats, et le plus souvent du ressentiment. On cite souvent comme exemple le cas de l'Allemagne nazie. Une approche rigoureuse fut également adoptée par la Roumanie qui, en 1966, du jour au lendemain a aboli la politique libérale sur l'avortement suivie jusque-là, ce qui fit considérablement augmenter le taux de natalité (Weller et Bouvier, 1981). Inutile de dire que cette augmentation ne fut que temporaire. Par contre, il existe diverses façons d'encourager subtilement les gens à augmenter ou maintenir le niveau de leur fécondité. Par exemple, au Canada il y a des allocations familiales, aux États-Unis des avantages fiscaux ou des suppléments de salaire pour les travailleurs qui ont des enfants à charge, une pratique qui est d'ailleurs commune à beaucoup de pays où l'on a mis en place l'une ou l'autre forme d'État-providence (Sauvy, 1969).

Le meilleur moyen de pousser les individus à ne pas procréer est l'incertitude économique et politique, comme ce fut le cas lors de la grande crise. Ce type de freins n'agit cependant que lorsque la population est suffisamment informée et scolarisée pour pouvoir prendre une décision réfléchie. La pauvreté est tout sauf un moyen pour réduire la fécondité. Le meilleur stimulant pour la croissance démographique semble encore être un vigoureux optimisme généralisé quant à l'avenir. Il suffit que cet optimisme soit perçu à titre individuel. On trouve en effet bon nombre de partisans de cette école de pensée qui veut que du bien-être individuel surgisse une augmentation de la fécondité. Transcendant la simple conception utilitariste des enfants, Easterlin relie la perception du bien-être économique de l'individu à celle de l'avenir économique de cet individu et à sa fécondité future. La théorie d'Easterlin permet d'expliquer l'augmentation substantielle de la fécondité qui a produit le

«baby boom», et permet également de prévoir un écho de ce phénomène une fois que les cohortes peu nombreuses des années 1970 auront atteint l'âge de procréation. Ces cohortes prendront peut-être dix ans de plus avant d'être prêtes à procréer, mais les conditions sociales et économiques favorables seront présentes pour leur progéniture (Easterlin, 1978).

Au Canada, une remontée de la fécondité pourrait se manifester très prochainement, c'est-à-dire dès 1990. Cette possibilité est loin d'être exclue, particulièrement lorsque l'on considère que la proportion des couples sans enfants paraît vouloir rester bien en dessous de 20 pour cent. Il y a évidemment des démographes qui prévoient une fécondité continuellement déprimée (Grindstaff, 1985). Leur argument fondamental tient à la nécessité pour les femmes de ne pas quitter la population active. Les faits montrent que procréer constitue un obstacle majeur à la poursuite d'une carrière.

Les expériences d'autres pays accréditent en effet l'idée que la participation des femmes à la vie active réduit la fécondité. En République fédérale allemande, où les femmes sont depuis la seconde guerre mondiale entièrement intégrées à la vie active, la fécondité est depuis 1970 en dessous du seuil de remplacement de la population. La République démocratique allemande, autrefois la partie orientale de l'Allemagne, a connu une croissance démographique négative depuis la fin de la seconde guerre mondiale, quoiqu'il y ait eu récemment une légère amélioration de la fécondité. Le taux de participation des Allemandes de l'Est à la vie active n'aurait pu être plus élevé, même si leurs conditions de vie étaient peu enviables en comparaison avec celles des Allemandes de l'Ouest. Depuis 1975, les deux Allemagnes ont connu à peu près la même croissance négative, causée par un niveau de fécondité en dessous du seuil de renouvellement (du moins pour les femmes nées dans le pays).

Les pays scandinaves ont, eux aussi, une tradition de très forte participation des femmes au marché du travail. En Suède, le taux brut de natalité se situe maintenant aux environs de 12 naissances pour 1000 habitants. Étant donné les taux très bas de mortalité et la longueur de la durée de vie moyenne de sa population, il ne semble pas que le niveau de fécondité y ait atteint un niveau vraiment alarmant. Une solution partielle au faible niveau de la fécondité suédoise est fournie par la fécondité plus élevée des immigrants récents. Ces immigrants sont des travailleurs étrangers venant du sud de l'Europe. Contrairement aux immigrants sélectionnés pour s'établir au Canada, ceux qui arrivent en Suède sont choisis plutôt dans le bas de l'échelle des occupations et des professions. Une situation semblable prévaut en République fédérale d'Allemagne (où les travailleurs étrangers résidents ne sont pas vraiment des

immigrants) et dans d'autres pays de l'Europe occidentale, notamment en France. Les résultats sont partout les mêmes : les étrangers ont une fécondité plus élevée que les natifs du pays (Rogers, 1985 : passim).

L'AVENIR DÉMOGRAPHIQUE DU CANADA : L'IMPACT DE L'IMMIGRATION

Par le passé, l'immigration a joué un rôle prépondérant dans la croissance démographique du Canada (Kalbach, 1974). Les projections les plus récentes montrent qu'aux environs de l'an 2000 l'immigration pourrait être la seule composante susceptible de faire croître la population (Georges et Perreault, 1985:46). Si l'on pose que la décroissance de la population est une perspective qu'aucun pays ne souhaite connaître, le gouvernement actuel doit prendre des mesures pour encourager la fécondité ou l'immigration ou les deux, même si trop de mesures régulatrices peuvent faire de l'immigration la seule avenue possible à l'expansion démographique, étant donné qu'une approche interventionniste pour favoriser la fécondité peut provoquer du ressentiment.

La plupart des migrations individuelles relevées dans l'histoire de l'humanité ont été des déplacements à partir de lieux de disette vers des lieux d'abondance (Davis, 1974). Les perceptions diffèrent sur le fait de savoir si l'on peut encore atteindre l'abondance, mais tous s'accordent pour considérer le Canada comme un lieu attirant pour les peuples de toutes les nations, à l'exception de ceux des pays qui fournirent des immigrants au Canada à l'origine. Dans ces derniers pays, une relative prospérité et l'existence de fortes racines culturelles découragent l'émigration des professionnels et des travailleurs très qualifiés, alors que les autres pays demeurent une source abondante d'émigrants.

Même si le Canada n'avait pas besoin d'immigrants pour des raisons d'ordre démographique, il serait néanmoins contraint de continuer à en accueillir, car deux raisons majeures subsistent encore : sa tradition d'immigration d'une part, son sens de l'honneur d'autre part. L'histoire du Canada est marquée par l'immigration, par laquelle s'est édifié un réseau de liens familiaux qui produira encore pendant un certain temps une chaîne migratoire, au moins pour les familles provenant de ces nouveaux pays d'origine où les liens familiaux sont très forts. L'aspect «noblesse oblige» de la tradition canadienne en matière d'immigration contribue à la fois au maintien du programme de réunification des familles et à l'admission de réfugiés pour des raisons humanitaires. De plus, on ne peut pas facilement renier l'exemple que nous fournissent les États-Unis, qui continuent d'accueillir des réfugiés et des immigrants. Ces deux pays ont en

commun des contraintes commerciales et le fait qu'ils sont perçus comme les gardiens d'un immense territoire de peuplement potentiel (Beaujot, 1985).

LE CHOIX DÉMOGRAPHIQUE

La tradition canadienne en matière d'immigration est un amalgame de pressions politiques et économiques venant aussi bien de l'extérieur que de l'intérieur. La réalité démographique d'une décroissance potentielle de la population favorise le maintien d'une position internationalement agréable d'ouverture et de compassion en matière d'immigration, tout en permettant de museler dans le pays le courant sous-jacent de méfiance à l'égard de l'immigration. Comme véritable remède à la dépopulation, et donc au vieillissement de la population, les règles actuelles d'admission des immigrants, qui privilégient les individus qualifiés ayant une expérience professionnelle, ne paraissent pas suffisantes pour injecter une dose d'optimisme susceptible de créer un environnement propice à une fécondité assurant le remplacement des générations.

En réalité, le programme d'immigration mis en oeuvre pour 1986 et les années subséquentes a surtout une signification politique. De l'aveu général, il constitue un compromis provisoire en attendant une révision approfondie. Cependant, en ce qui concerne la fécondité, la preuve est déjà faite. Afin que la fécondité s'élève grâce à l'immigration, et par conséquent afin de prévenir ou ralentir le vieillissement démographique, le Canada se doit d'accueillir des immigrants qui désirent avoir des enfants. Malheureusement, pour la plupart de ces immigrants, une société post-industrielle ne convient pas. Grossir les cohortes peu nombreuses qui entrent actuellement sur le marché du travail en y ajoutant seulement des immigrants qualifiés ne fera rien d'autre qu'augmenter les effectifs de la population d'âge actif. Les projections qui ont trait à l'offre de main-d'oeuvre sont positives pour les décennies à venir. Il y a cependant des risques que la nouvelle expansion en matière d'immigration signifie aussi l'introduction d'un frein à la fécondité pour les décennies à venir.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BEAUJOT, Roderic, 1985. «Population Policy Development in Canadian Demography». Canadian Studies in Population, 12, 2, 203-220.
- BOUVIER, Léon, 1981. The Impact of Immigration on U.S. Population Size. Washington, D.C., Population Reference Bureau, 20 p.
- CHARLES, Enid, 1948. The Changing Size of the Family in Canada. Ottawa, Dominion Bureau of Statistics, 1941 Census Monograph No 1.
- CIPS (CANADIAN IMMIGRATION AND POPULATION STUDY), 1974. Immigration Policy Perspectives: The Immigration Program; Immigration and Population Statistics. (The Green Paper, 3 volumes). Ottawa, Information Canada, MP23-37-1974-1-2-3.
- DAVIS, Kingsley, 1974. «The Migrations of Human Populations». Scientific American, 231, 3, 92-105.
- EASTERLIN, Richard, 1978. «What Will 1984 Be Like? Socioeconomic Implications of Recent Twists in Age Structure». Demography, 15, 4, 397-432.
- EMPLOI ET IMMIGRATION, 1984. Document de fond sur les futurs niveaux d'immigration. Ottawa, Emploi et Immigration Canada, WH-5-066B.
- EMPLOI ET IMMIGRATION, 1985a. Rapport au Parlement sur l'examen de l'orientation à prendre quant à l'établissement des futurs niveaux d'immigration. Ottawa, Emploi et Immigration Canada, WH-5-067/6/85.
- EMPLOI ET IMMIGRATION, 1985b. Rapport annuel sur les futurs niveaux d'immigration déposé au Parlement. Ottawa, Emploi et Immigration Canada, WH-5-081/11/85.
- EMPLOI ET IMMIGRATION, 1985c. Révision des facteurs de sélection des immigrants indépendants. Ottawa, Emploi et Immigration Canada, WH-5-086.
- GEORGE, M.V. and J. PERREAULT, 1985. Population Projections for Canada, Provinces and Territories, 1984-2006. Ottawa, Statistics Canada, cat. 91-520.
- GRINDSTAFF, Carl F., 1985. «The Baby Bust Revisited: Canada's Continuing Pattern of Low Fertility». Canadian Studies in Population, 12, 1, 103-110.

- HENRIPIN, Jacques, 1981. «Plaidoyer pour une politique modérément nataliste». Cahiers québécois de démographie, 10, 2, 281-304.
- KALBACH, Warren, 1974. The Effects of Immigration on Population. Ottawa, Information Canada, MP23-37-1974-5-1.
- KUBAT, Daniel, 1979. «Canada». In D. Kubat (Ed.), The Politics of Migration Policies, New York, Center for Migration Studies, 19-36.
- KUBAT, Daniel, 1984. Canada and Immigration of Asian Nationals: Development of an Immigration Policy. Communication présentée à la conférence «Asia-Pacific Immigration to the United States», Honolulu, East-West Population Center, septembre 1984.
- KUBAT, Daniel and David THORNTON, 1974. A Statistical Profile of Canadian Society. Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 200 p.
- MANPOWER AND IMMIGRATION, 1966. Canadian Immigration Policy. (The White Paper). Ottawa, Queen's Printer.
- ROGERS, Rosemarie (Ed.), 1985. Guests Come to Stay. Boulder and London, Westview Press, 344 p.
- ROMANIUK, Anatole, 1970. Fertility Projections by the Cohort Method for Canada 1969-1984. Ottawa, Dominion Bureau of Statistics, Analytical and Technical Memorandum, No 5.
- SAUVY, Alfred, 1969. General Theory of Population. New York, Basic Book, 551 p.
- WELLER, Robert H. and Leon F. BOUVIER, 1981. Population : Demography and Policy. New York, St. Martin's Press, 365 p.

RÉSUMÉ - SUMMARY - RESUMEN

KUBAT Daniel - LE RÔLE DE L'ÉLÉMENT DÉMOGRAPHIQUE DANS LA PLANIFICATION DE L'IMMIGRATION AU CANADA

La nouvelle orientation que prend le Canada en matière d'immigration consiste à augmenter le nombre d'immigrants indépendants qualifiés et instruits. Il importe cependant de voir si, ce faisant, l'on ne perd pas au moins une occasion d'augmenter la fécondité. En effet, les cohortes de naissances peu nombreuses des dernières décennies seront «grossies» par cette immigration, de sorte que les motivations pour mettre au monde des enfants en sont diminuées, puisque cela restreint les possibilités offertes à ces enfants. Les immigrants qui pourraient faire preuve d'une fécondité élevée et qui envisagent leur avenir et celui de leurs enfants d'un oeil optimiste, resteront probablement inéligibles à l'admission au Canada.

KUBAT Daniel - THE ROLE OF THE DEMOGRAPHIC COMPONENT IN CANADA'S IMMIGRATION PLANNING

The new direction in Canadian immigration is to increase the intake of independent skilled and educated immigrants. It needs to be argued that at least one opportunity for an increase in fertility is foregone by doing so. Namely, the «thin» birth cohorts of recent decades will be «fattened» by immigration so that the incentives for having children on the strength of perceived opportunities for the children may disappear. Immigrants who may have a fair fertility as well as an optimism as to their own and their children's future are likely to remain ineligible for admission to Canada.

KUBAT Daniel - EL ROLE DEL ELEMENTO DEMOGRÁFICO EN LA PLANIFICACION DE LA INMIGRACIÓN EN CANADÁ

La nueva orientación que toma el Canadá en el tema de la inmigración consiste en aumentar el numero de inmigrantes independientes calificados e instruidos. Sin embargo, es importante considerar que, si actuando así, no se pierde una oportunidad de aumentar la fecundidad. En efecto, las cohortes de los nacimientos no muy numerosos en los últimos decenios se verán aumentadas por esta inmigración y en consecuencia las motivaciones para tener hijos serán disminuidas dado que aquello restringe las posibilidades ofrecidas a estos hijos. Los inmigrantes que podrían demostrar una fecundidad elevada y que ven el futuro y él de sus hijos con optimismo, no serán probablemente eligibles para ser aceptados en Canadá.